PROCES-VERBAL DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRE DU 20.04.2014

Association Yoonu Yeumbeul

Siège social: 61 avenue Paul Santy 69008 Lyon

Le vingt avril deux mille quatorze à 18h30, les membres de l'association se sont réunis à Saint-Laurent de Chamousset sur convocation du Conseil d'Administration.

L'assemblée est présidée par Mme RAY Sophie en sa qualité de Présidente, le secrétariat est assuré par M. BENOIT Jean-Claude.

La Présidente constate que les adhérents sont au nombre de 16 présents dont 3 mineurs de moins de 15 ans donc 13 votants et 4 représentés; le nombre total de voix est ainsi de 17, soit 51.5 % de votants.

La Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

La Présidente ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Ordre du jour : Changements des statuts de l'Association.

Lecture et explication des nouveaux statuts par la Présidente.

Vote des nouveaux statuts : 0 voix contre, 17 voix pour, o voix s'abstiennent.

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

La Présidente ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire.

Puis, la Présidente rappelle l'ordre du jour de la présente réunion:

Ordre du jour:

- Présentation du rapport moral et d'activité 2013
- Présentation du rapport financier 2013
- Présentation du budget prévisionnel 2013
- Présentation des projets 2014
- Election des membres du Conseil d'Administration et du Bureau
- Ouestions diverses

PREMIERE RESOLUTION

La Présidente donne lecture du rapport moral et d'activités (voir document joint) et ouvre les débats. Un échange de point de vue intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le rapport moral et d'activités ainsi que les objectifs pour 2014 ont été adoptés à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2013, l'Assemblée Générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au Trésorier pour l'exercice écoulé. Cette résolution est adoptée à l'unanimité. (Voir document joint)

TROISIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif au budget prévisionnel de l'association pour l'exercice 2014, l'Assemblée Générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

L'assemblée est d'accord après échange pour investir à hauteur de 500 euros pour l'achat de moutons à Mbévène

Cette résolution est adoptée à 15 voix pour et deux abstentions. (Voir document joint)

QUATRIEME RESOLUTION

Après rappel, par la Présidente, que 11 sièges sont à pouvoir au Conseil d'Administration, il est procédé à l'élection des administrateurs.

6 personnes sont déclarées élues:

- Mme Stéphanie Auzou, née le 28.08.1971 à La Garenne Colombes (92), demeurant à 2 bis des Fâcheries 82800 Verdun sur Garonne et exerçant la profession d'enseignante, élue à l'unanimité.
- M. Jean Claude Benoit, né le 5.01.1954 à Paris 75009, demeurant à 61 avenue Paul Santy 69008 Lyon et exerçant la profession de Directeur de structure sociale, élu à l'unanimité.
- Mme Samia Ben Salah, née le 3.11.1978 à Lyon 69002, demeurant à 110 place Claude Farrere 69800 Saint Priest et exerçant la profession d'Educatrice spécialisée, élue à l'unanimité.
- Mme Sophie Ray, née le 13.11.1961 à Aubervilliers 93300, demeurant à 61 avenue Paul Santy 69008 Lyon et exerçant la profession d'Educatrice spécialisée, élue à l'unanimité.
- Mme Dorothée Simon, née le 31.10.1974 à Paris 75014, demeurant à 90 avenue de la gare 31550 Cintegabelle et exerçant la profession de Directrice adjointe Enfance Jeunesse, élue à l'unanimité.
- Mr Laurent Simon-Després, né le 20.02.1952 à Pantin 93, demeurant 32 avenue Arago 94340 Joinville le pont et exerçant la profession de retraité, élu à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni et a nommé au Bureau :

Présidente : Mme Sophie Ray Secrétaire : Mme Stéphanie Auzou Trésorier : M. Laurent Simon-Després

QUESTIONS DIVERSES

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h30 heures. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procèsverbal, signé par la Présidente et le secrétaire.

La Présidente Le Secrétaire

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2013 Sophie Ray (Présidente)

Je commence chaque rapport moral de la même façon, un rappel des valeurs qui fondent l'association. C'est ce commun qui nous rassemble, c'est ce commun qui nous fait penser et agir ensemble.

Valeurs et missions

L'association Yoonu Yeumbeul a été créée le 15 Avril 2010.

Une des principales valeurs portée par les adhérents de l'association, est le partage avec leurs semblables, l'amitié et l'échange entre tous et entre deux continents, puis, celle « de soutenir et accompagner des projets à Yeumbeul, déjà pensé par un collectif d'habitants, déjà concrétisé tout en restant fragile sur le plan budgétaire.

Cette année 2013 est pour Yoonu Yeumbeul particulière.

En effet, après la mobilisation en 2012 autour du chantier jeune et du voyage au Sénégal, il a fallut gérer une année d'écriture du prochain projet. Ecriture faite entre Tamsir du Sénégal et les adhérents de Yoonu Yeumbeul. Une année un peu étrange où les adhérents ont peut-être eu le sentiment qu'il ne se passait pas grand-chose en tout cas, en terme de dynamique.

Donc, nous avons continué à essayer de <u>consolider au niveau des adhérents</u> : 45 adhérents en 2013 dont 25 adhérents sont fidèles depuis 2010 et dix adhérents Sénégalais.

La difficulté en début d'année est de relancer les adhérents Mais, la relance de suffit pas. Spontanément, très peu d'adhérents répondent. Il faut aller à leur rencontre. En cette année 2013, nous avons fait cet effort jusqu'en Avril. Cependant, au bout de quatre ans, l'habitude de l'adhésion en début d'année devrait commencer à être prise par les adhérents croyant au projet.

Cette année 2013 est pour Yoonu Yeumbeul particulière.

En effet, le maire de Yeumbeul a eu des ennuis judiciaires et a été condamné à des jours de prison. Il a été accusé d'avoir volé des terrains appartenant aux Yeumbeulois puis de les avoir revendus pour s'enrichir de façon personnelle. Par la suite, il a été innocenté.

Yoonu Yeumbeul a décidé de prendre ses distances et de se tourner vers des partenaires qui n'ont jamais eu de liens de loin ou de prés avec ces problèmes de justice.

C'est pourquoi, notre partenaire très privilégié reste Mr Tamsir Nguirane et l'association Mouvement pour le Progrès de Mbéyène.

Les missions de Yoonu Yeumbeul

- . Apporter un soutien à l'éducation des enfants du collège Léopold Sédar Senghor à Yeumbeul Nord et faciliter l'accès aux études.
- . Contribuer au développement du centre de santé« Unité de santé des Arts ».

Comment Les missions de L'association Yoonu Yeumbeul ont-elles été concrétisées pendant l'année 2013?

En ce qui concerne l'école « l.S.Senghor

Un parrainage au niveau de l'école est mis en place depuis 2010. Il fonctionne sur un principe de dons sous forme de prélèvement en grande majorité.

L'idée est de trouver des fonds et les envoyer régulièrement à l'école afin de les soutenir dans cette création. Le parrainage n'est pas individuel mais l'idée est de parrainer l'école pour ne

pas accentuer les inégalités existantes. L'équipe enseignante de l'école s'est engagée, en contrepartie de ce parrainage, à ne pas renvoyer d'élèves dont les parents ne peuvent pas payer totalement les frais de scolarité. Ceci participe à l'accès de la scolarité pour tous.

8 parrains sur 2013

1 personne a mis un terme à la collaboration avec Yoonu Yeumbeul

L'important pour une association comme Yoonu Yeumbeul est de fidéliser les parrains. Cela fait parti du processus de consolidation. Nous les remercions vivement.

<u>Les difficultés de l'école connues en 2011 et 2012</u> ont perduré en 2013. Suite à la nomination du directeur de l'école, Tamsir Guirane à Fatick (à 250 kms environ de Yeumbeul), nous n'avons plus eu de nouvelles. Un enseignant devait reprendre le lien avec la France. Mais cela s'est fait de façon très parcellaire.

Les correspondances en 2013 ont été compliquées. La motivation du côté des enseignants de Sédar a travaillé avec Yoonu Yeumbeul ne se manifeste plus beaucoup. De réelles difficultés sont apparues dans la gestion de l'école, la gestion des paiements des loyers et la gestion du matériel.

Je rappelle les engagements pris entre Yoonu Yeumbeul et_l'école Léopold Sédar Senghor II a été décidé en commun :

La reprise des correspondances entre les deux écoles tous les 2 mois.

Les enseignants avec leur classe écrivent des textes tous les mois pour enrichir les palabres et le site internet.

Si l'engagement est rompu (comme en 2012), Yoonu Yeumbeul en France arrêtera son partenariat avec l'école Sédar Senghor.

En 2013, Yoonu Yeumbeul n'a pas envoyé l'argent du parrainage puisque les engagements pris n'ont pas été tenus. Un courrier a été envoyé aux parrains pour leur expliquer la situation.

Après les rénovations apportées par le chantier jeune en 2012, nous avons fait le point avec l'école Sédar. Si Yoonu Yeumbeul doit investir au niveau éducatif, cela sera dans un apport de gros matériel ; c'est-à dire une quinzaine de tables et banc en fer

En ce qui concerne le Centre de Santé

La rénovation des murs a été faite ainsi que la salle de soin et la salle de repos en 2012. Au vu du sentiment de malaise ressenti avec l'infirmière qui semblait être passée à un autre projet, nous avons mis une certaine distance. En 2013, nous n'avons eu aucune nouvelles de Mme Thiam ayant elle-même pris ses distances avec notre association.

Participation au forum des associations de Lyon

Faire connaître Yoonu Yeumbeul est l'objectif fondamental.

Le forum a permis d'établir un contact avec le fondateur du forum des langues du Monde à Lyon, Renaud Lescuyer.

Il nous a sollicité pour un projet en 2013 ; création d'un spectacle avec les habitants en s'appuyant sur « CAHIER D UN RETOUR AU PAYS NATAL » écrits par Aimé Césaire (histoire de l'esclavage noir) et en hommage à celui-ci.

Ce projet se construit sur tous les continents avec une projection finale au forum « des langues » à Lyon en 2014.

Mr Maguatte Coly s'est engagé dans ce projet. Suite aux difficultés de la ville de Yeumbeul, de son maire et de certains collaborateurs proches, Mr Maguatte n'a pas poursuivi le projet et n'a plus donné de nouvelles.

Assemblée Générale à Verdun sur Garonne

En Avril, l'A.G. a été un moment très festif. Mme Auzou Stéphanie a mobilisé son groupe de danse Africaine afin d'offrir un spectacle, précédé d'une exposition et de vente d'artisanat de Yoonu Yeumbeul.

Mr Yvon Dieng a confectionné un repas Africain.

Toute cette animation a permis à l'association de faire un bénéfice de 1000 euro qui seront réinvesti dans le projet 2014.

Vente artisanat et vide grenier

En Mai et Juin à Bozouls et Bessens, Mme Auzou Stéphanie et Mr Sehili Nordin ont participé à 2 manifestations et ont vendu de l'artisanat Africain. Bénéfices réinvestis dans le projet 2014.

Nous remercions notre adhérente Jeanne- Marie Vanet pour avoir courageusement vaincue le froid lors du vide grenier en Décembre.

Que sont devenus les jeunes du Chantier 2012?

Yoonu Yeumbeul a gardé le contact de façon régulière. 1 jeune est adhérente à l'association et 4 jeunes sont très intéressés pour participer au projet 2014.

L'écriture du projet avec l'association M.P.M.

Extension de l'école publique par la construction de deux classes dont une bibliothèque électrifiée, deux sanitaires et une clôture.

Le projet est en ligne sur le site internet.

Les forces de l'association

Certains adhérents se sont mobilisés pour entreprendre des actions qui rapportent de l'argent, de suite réinvesti dans le projet. C'est nouveau et cela a permis une nouvelle dynamique et au bureau de moins se sentir seul.

La comptabilité

Nous remercions Laurent Simon-Després en tant que trésorier de l'association en cette année 2013

Remerciements

Un grand remerciement aux donateurs et aux parrains et marraines qui défendent l'idée que l'éducation est une pierre angulaire de la construction d'un individu afin qu'il devienne autonome, indépendant et qu'il puisse agir avec son libre arbitre.

Pour conclure

Comme nous l'avons précisé en introduction, l'année 2013 a été une année accès sur l'écriture du projet. Cependant, après le chantier jeune en Novembre 2012 et une certaine prise de distance avec Yeumbeul et ses ennuis judiciaires, nous savons maintenant avec quel partenaire collaborer.

Les objectifs pour 2014

Chercher des financements pour le projet avec M.P.M.

Mobiliser les adhérents à se rendre au Sénégal lors de la concrétisation du projet en Octobre 2014

Je vous remercie d'avoir écouté ce rapport qui me semble être le reflet d'une dynamique qu'a créé l'association Yoonu Yeumbeul.

Sophie RAY Présidente de l'association

Le rapport moral et d'activités	est proposé	au vote de l	'Assemblée	Générale
---------------------------------	-------------	--------------	------------	----------

-	Qui est contre ; <u>0</u> personne
-	Qui s'abstient ; <u>0</u> personnes
-	Qui est pour; 17 personnes

Le rapport moral et d'activités est adopté

Rapport Financier Laurent Simon (Trésorier)

Recettes			Dépenses		
Adhésions	390 €		Frais de fonctionnement		398 €
			Frais bancaire Parrainage	217 €	
			Fourniture de fonctionnement	181 €	
			Assurance MAIF	107 €	
Dons affectés		2 507 €			
Parrainages	2 047 €				
Dons centre de santé	460 €				
			Subventions	920 €	
Recettes diverses			au collège		
Artisanat	129 €		centre de santé		
STOCK RESTANT		390 €			
Produits financiers	95 €				
	3 121 €			1 426 €	

BILAN de 2012

Exercice du 1 janvier 2012 au 31 Décembre 2012					
Actif		Actif net	Passif		
STOCK ARTISANAT	390 €		Fond associatif	2 710 €	
			Provision pour risque	220 €	
			Résultats	1 695 €	
Banque CC solde au 31/12/11	3 317 €		Subventions à verser YY	915 €	
Compte à terme	2 833 €				
Espèces	0 €		Provision 2014 Création Classe	1 000 €	
Total	6 540 €	6 540 €	Total	6 540 €	

Réalisation année 2012

Revenus

70. Ventes de produits finis, marchandises		
7010. Ventes de produits finis		129,00 €
	Total 70. Ventes de produits finis, marchandises	129,00€
75. Autres produits de gestion courante		
7560. Cotisations		390,00 €
7581. Dons manuels non affectés (centre de santé)		460,00€
7582. Dons manuels affectés (parrainage)		2 047,00 €
	Total 75. Autres produits de gestion courante	2 897,00 €
76. Produits financiers		
7681. Intérêts des comptes financiers débiteurs		95,34 €
	Total 76. Produits financiers	95,34 €
Revenu tota	1:	3 121,34 €

Dépenses

_		
60. Achats (sauf 603)		
6022. Fournitures consommables		-75,10 €
	Total 60. Achats (sauf 603)	-75,10 €
61. Services extérieurs		
6160. Primes d'assurance		-106,26 €
	Total 61. Services extérieurs	-106,26 €
62. Autres services extérieurs		
6257. Réceptions		-107,28 €
	Total 62. Autres services extérieurs	-107,28 €
65. Autres charges de gestion courante		
6570. Subventions versées par l'association		-919,91 €
	Total 65. Autres charges de gestion courante	-919,91 €
66. Charges financières		
6680. Autres charges financières		-217,02 €
	Total 66. Charges financières	-217,02 €
Dépenses totales :		-1 425,57 €
Total général :		1695.77€

Le rapport financier est proposé	au vote de l'Assemblée	Générale Le	e rapport	financier	est
proposé au vote de l'Assemblée C	énérale				

- Qui est contre ; <u>0</u> personne

- Qui s'abstient ; <u>0</u> personnes

- Qui est pour; <u>22</u> personnes

Le rapport financier est adopté

BUDGET PREVISIONNEL 2013

(Sophie Ray et Laurent Simon)

Dénomination	Recettes	Dénomination	Dépenses	
45 Adhésions	450			
don de fonctionnement	50	frais administratif	200	
		Assurance association	<u>105</u>	
		Festivités AG	200	
		frais banquaires	260	
éducation	2200	mobilier équipement de l'école	600000CFA (915 euros)	
		soutien pédagogique	500 euros	
		provision pour projet création de classe en 2014	1000	
TOTAL	2700		3180	
SOLDE	-480			

Le budget prévisionnel 2013 est proposé au vote de l'Assemblée Générale

- Qui est contre ; <u>0</u> personne

- Qui s'abstient ; <u>0</u> personnes

- Qui est pour; <u>22</u> personnes

Le rapport financier est adopté